

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

COMPTE RECAPITULATIF DE GESTION

Période du 01/07/2019 au 30/09/2019

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Paris, le 30/09/2019

Page N° 1/6

Gestionnaire : MME Gisèle GUELLA / 0142272782

Référence : G.00222

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après votre compte de gestion pour la période écoulée.
Nous vous en souhaitons bonne réception.

Compte Récapitulatif		Débit	Crédit
05/07/2019	Acompte JUILLET	150.000,00	
30/09/2019	Solde 218/222 BLD DE LA VILLETTE		191.490,69
30/09/2019	Solde 11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT		6.776,16
Total		150 000,00	198.266,85
Solde brut			48.266,85

Solde en votre faveur au 30/09/2019 (Euros.)	48.266,85
---	------------------

Un virement de 48 266.85 Euros. a été émis sur le compte :
TREEZOR BOULOGNE

Code Banque	Code Guichet	N° Compte
16798	00001	00000510673

INFORMATIONS

PENSEZ A NOUS ADRESSER LA COPIE DES TAXES FONCIERES 2019

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

COMPTE RENDU DE GESTION

Période du 01/07/2019 au 30/09/2019

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
2 A 8 RUE TANGER
75019 PARIS

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Référence : G.00222.0265

Paris, le 30/09/2019

Page N° 2/6

Nature des opérations	Débit	Crédit
Total recettes de la période (Situation locative)		203.150,78
Dépenses		
30/09/2019 TVA/Honoraires	1.422,06	
30/09/2019 HONO. 3.50% X 203150.78 3ME TRIMESTRE	7.110,28	
25/07/2019 GERLOGE APPEL CH 3 TRIM 19	3.127,75	
Total dépenses	11.660,09	
Solde total dépenses de la période	11.660,09	
Solde de l'immeuble (Euros.)		191.490,69

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

SITUATION LOCATIVE

Période du 01/07/2019 au 30/09/2019

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
2 A 8 RUE TANGER
75019 PARIS

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Paris, le 30/09/2019

Page N° 3/6

Référence : G.00222.0265

Recettes Immeubles	Solde Antérieur	Détail de la période					Règlements Locataires	Total restant dû
		Loyer	Charges	Taxes	Divers	Total appelé		
Lot 00043 Local Cial LA PLATEFORME DU BATIMENT TRIM A								0.00
Entrée =15/06/2004 Et:								
Appel 01/07/2019 30/09/2019		157.156,04	2.310,00	33.208,03	8.300,00	200.974,07	200.974,07	0.00
Rappel/Loyer		584,11				584,11	584,11	0.00
Solde des charges					1.592,60	1.592,60	1.592,60	0.00
Appel 01/09/2019 30/09/2019				174,20	871,00	1.045,20		1 045.20
Règlement locataire							203.150,78	
Total locataire		157.740,15	2.310,00	33.382,23	10.763,60	204.195,98	203.150,78	1 045.20
Total lot		157.740,15	2.310,00	33.382,23	10.763,60	204.195,98	203.150,78	1 045.20
Total immeuble		157.740,15	2.310,00	33.382,23	10.763,60	204.195,98	203.150,78	1 045.20

MENS=Mensuel - TRIM=Trimestriel - AN=Annuel - A=Avance - E=Echu

Total recettes immeuble (Euros.) 203.150,78

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

COMPTE RENDU DE GESTION

Période du 01/07/2019 au 30/09/2019

Immeuble : 11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
1 A 7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Référence : G.00222.0266

Paris, le 30/09/2019

Page N° 4/6

Nature des opérations	Débit	Crédit
Total recettes de la période (Situation locative)		7.134,12
Dépenses		
30/09/2019 TVA/Honoraires	49,95	
19/09/2019 VIRSEDA REMPL. DETECTEUR FUMEE LOT N°431	58,30	
30/09/2019 HONO. 3.50% X 7134.12 3ME TRIMESTRE	249,71	
Total dépenses	(357,96)	
Solde total dépenses de la période	357,96	
Solde de l'immeuble (Euros.)		6.776,16

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

SITUATION LOCATIVE

Période du 01/07/2019 au 30/09/2019

Immeuble : 11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
1 A 7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Paris, le 30/09/2019

Page N° 6/6

Référence : G.00222.0266

Recettes Immeubles	Solde Antérieur	Détail de la période					Règlements Locataires	Total restant dû
		Loyer	Charges	Taxes	Divers	Total appelé		
Entrée =18/06/2018 Et:								
Appel 01/07/2019 31/07/2019		1.220,37	10,00			1.230,37	1.230,37	0.00
Rappel/Loyer		8,83				8,83	8,83	0.00
Appel 01/08/2019 31/08/2019		1.220,37	10,00			1.230,37	1.230,37	0.00
Appel 01/09/2019 30/09/2019		1.220,37	10,00			1.230,37	1.230,37	0.00
Règlement locataire							3.699,94	
Total locataire		3.669,94	30,00			3.699,94	3.699,94	0.00
Total lot		3.669,94	30,00			3.699,94	3.699,94	0.00
Total immeuble	91,21	6.585,67	60,00	488,45		7.134,12	7.134,12	91,21

MENS=Mensuel - TRIM=Trimestriel - AN=Annuel - A=Avance - E=Echu

Total recettes immeuble (Euros.)

7.134,12

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REGULARISATION DES CHARGES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présence du 01/01/2017 au 31/12/2017

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

Gestionnaire : MME Gisèle GUELLA 0142272782

Paris, le 03/07/2019

Madame, Monsieur,

Page 1 / 1

Veillez trouver ci-joint le détail de la régularisation des charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Porte	Type de lot
43	1				Local Cial

Propriétaire	222 THOMAS
Référence	G.0265.00001

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017		Dépenses récupérables	Tantièmes		Votre quote-part		Dont TVA
Rubriques de charges	Prorata		Individuels	Généraux	Débit	Crédit	
905 Charges entretien recuperables		23.072,16			7.152,37		736,00
01 CHARGES COMMUNES GENERALES	365/365	23.072,16	31	100	7.152,37		736,00
905 Charges entretien recuperables		6.970,53			2.160,86		263,52
02 CHARGES GRILLE A	365/365	6.970,53	31	100	2.160,86		263,52
905 Charges entretien recuperables		5.612,20			224,49		28,42
03 CHARGES GRILLE B	365/365	5.612,20	4	100	224,49		28,42
Total des provisions appelées						9.144,00	
Totaux		35.654,89			9.537,72	9 144,00	1.027,94

Solde en notre faveur en Euros.	393,72
---------------------------------	--------

La nouvelle provision de charges s'élèvera à 2.310,00 Euros..

Ce solde sera repris sur votre prochain avis d'échéance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REGULARISATION DES CHARGES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présence du 01/01/2018 au 31/12/2018

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

Gestionnaire : MME Gisèle GUELLA 0142272782

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

Paris, le 03/07/2019

Madame, Monsieur,

Page 1 / 1

Veillez trouver ci-joint le détail de la régularisation des charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Porte	Type de lot
43	1				Local Cial

Propriétaire	222 THOMAS
Référence	G.0265.00001

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018		Dépenses récupérables	Tantièmes		Votre quote-part		Dont TVA
Rubriques de charges	Prorata		Individuels	Généraux	Débit	Crédit	
905 Charges entretien recuperables		20.481,81			6.349,36		615,70
01 CHARGES COMMUNES GENERALES	365/365	20.481,81	31	100	6.349,36		615,70
905 Charges entretien recuperables		12.593,85			3.904,09		455,24
02 CHARGES GRILLE A	365/365	12.593,85	31	100	3.904,09		455,24
905 Charges entretien recuperables		4.635,76			185,43		21,37
03 CHARGES GRILLE B	365/365	4.635,76	4	100	185,43		21,37
Total des provisions appelées						9.240,00	
Totaux		37.711,42			10.438,88	9 240,00	1.092,31

Solde en notre faveur en Euros.	1 198,88
---------------------------------	----------

La nouvelle provision de charges s'élèvera à 2.500,00 Euros..

Ce solde sera repris sur votre prochain avis d'échéance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TOUS CORPS D'ÉTAT

David Virseda

V/Réf: 11/13 RUE GASTON REBUFFAT
1/7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

SCI THOMAS
c/o CABINET GERLOGE
9 RUE DE LA BRUYERE
75009 PARIS

N/Réf: FACTURE N°1995/2019

Paris le, 27-août-19

Travaux à réaliser sur le chantier cité en référence.

DESIGNATION	QTS	Prix unitaire	Prix HT
Suite à votre demande d'intervention Fourniture et remplacement du détecteur de fumée (détecteur garantie 1 an et pile garantie 10 ans) dans la cage d'escalier			
1 détecteur	1	53,00 €	53,00 €

MONTANT HT	53,00 €
TVA 10%	5,30 €
MONTANT TTC	58,30 €

A régler au plus tard le 15/09/2019

en cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 0,12% par mois de retard

Païement anticipé: 0%

TVA acquittée sur les encaissements

Pour frais de recouvrement prévu au douzième alinéa du I de l'article L.441-6 est fixé à 40€

ADRESSE DE FACTURATION

22 RUE DE LA MAIRIE
95820 BRUYERES SUR OISE

ÉLECTRICITÉ – BÂTIMENT – RÉNOVATION CHAUFFAGE – INTERPHONE - DIGICODE

209 Avenue Gambetta 75020 PARIS

Tél : 01 39 37 93 85 – Virseda David : 06 10 80 88 66 – Virseda Vincent : 06 26 80 75 05

Virseda Gaël : 06 31 92 61 70

Mail : david.virseda@hotmail.fr

Sarl.virseda@gmail.com

SARL au capital de 280 000 € - RM – N° intracommunautaire FR 94499482677 – Siret 499 482 677 00022 – Code APE 4321A – Qualifelec N°40-04-08324-93-00
Assurance RC et Décennale N° 48305586 ALLIANZ MR HALY 19 place Omer Vallon 60500 CHANTILLY

Thibault THOMAS 34 9

De: Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]
Envoyé: lundi 7 octobre 2019 11:26
À: gilles.beguin@gerloge.fr
Objet: SCI Michel THOMAS : compte récapitulatif de gestion 3T19

Cher Monsieur,

Je fais suite à la réception le 30/09/2019 du compte récapitulatif de gestion période 01/07/2019 au 30/09/2019.

Les mêmes demandes formulées lors des réunions (28/12/2018 et précédentes) ne sont toujours pas prises en compte :

La Plateforme du Bâtiment :

- libellé taxe foncière non mentionné (se reporter à situation locative période 01/07/2019 à 30/09/2018)
 - * appel taxe foncière : 8.300 + 871 soit tva 1.660 + 174,20
 - d'ou le solde 1.045.20 non réglé par le locataire
 - une présentation lisible aurait sans doute évité ce report de règlement

- justificatif solde de charges non fourni (1.592,60 €)
- montant rappel loyer : calcul à justifier : 584,11

MARTELLI Jonathan :

- locataire parti le 13/08/2018
- solde compte 3,20 € non régularisé au 31/12/2018 soit plus d'1 an après le départ du locataire

SOARES Antoine :

- total dû : 88,01 € suivant situation locative 01/04/2019 au 30/06/2019
- montant dû depuis le 01/04/2019 : plus de 6 mois de retard.

VIRSEDA : toujours en attente de recevoir la facture VIRSEDA.

Monsieur AUBRY m'a transmis le 20/09/2019 la facture ESPR datée du 24/05/2018 qui annule et remplace les précédentes.

Le solde 461,45 € n'est pas pris en compte dans le récapitulatif de gestion reçue.

Vous voudrez bien me renseigner sur le règlement du solde de cette facture.

En l'absence de réception d'un avis de virement, nous accusons bonne réception du virement de 150.000 € en date du 03/10/2019, émis par vos services.

A vous lire pour réponse,

Sentiments respectueux

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS 34 9

De: f.aubry [f.aubry@gerloge.fr]
Envoyé: mardi 8 octobre 2019 18:08
À: Thibault THOMAS 34 9
Cc: Ouafaa Delamotterouge
Objet: Réponse suite courriel du 07/10/2019
Pièces jointes: 20191008101916988.pdf; 20191008101921578.pdf; Facture VIRSEDA.pdf

Cher Monsieur,

Nous accusons bonne réception de votre courriel daté du 7 octobre 2019 et nous vous prions de trouver en pièce jointe la copie de la facture n° 801/2018 établie par l'entreprise VIRSEDA pour un montant de 1 944.80 € TTC suite aux travaux d'électricité réalisés dans l'appartement actuellement occupé par Monsieur DESIMPEL.

En ce qui concerne le solde de la facture établie par l'entreprise ESPR pour un montant de 461.45 € TTC, celle-ci n'est pas encore régularisée car nous demandons à l'entreprise ESPR de se rendre une nouvelle fois sur place afin de procéder à une retouche de peinture suite aux travaux réalisés sur la rambarde.

Dès que le nécessaire aura été fait par l'entreprise ESPR, nous procéderons au règlement de ladite facture.

Pour ce qui est des taxes foncières, reçues par nos services le 5 septembre, celles-ci ont été refacturées à la plateforme du bâtiment par courrier recommandé en date du 6 septembre.

Ce courrier détaillait le solde du montant des taxes foncières appelées et était accompagné d'un avis d'échéance ainsi que la copie de la taxe foncière.

Nous joignons au présent mail l'ensemble des éléments adressés au locataire.

Conformément à votre demande, nous vous adressons également :

- Copie des apurements de charges adressés à votre locataire,
- Copie de l'avis de révision faisant mention du rappel de loyer d'un montant de 584.11€

Le compte de Mr MARTELLI est débiteur de 3.20€. Compte tenu du montant, nous vous proposons de supprimer ce solde afin qu'il n'apparaisse plus sur les prochains relevés.

Le compte SOARES était débiteur de 88.01€. Cette somme a été prélevée à ce jour. Vous percevrez ce reliquat sur le prochain relevé de compte.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente

Cordialement

Gilles BEGUIN
P/O Fabien AUBRY
Cabinet GERLOGE



CABINET GERLOGE

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REGULARISATION DES CHARGES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présence du 01/01/2018 au 31/12/2018

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

Gestionnaire : MME Gisèle GUELLA 0142272782

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

Paris, le 03/07/2019

Madame, Monsieur,

Page 1 / 1

Veillez trouver ci-joint le détail de la régularisation des charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Porte	Type de lot
43	1				Local Cial

Propriétaire	222 THOMAS
Référence	G.0265.00001

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018		Dépenses récupérables	Tantièmes		Votre quote-part		Dont TVA
Rubriques de charges	Prorata		Individuels	Généraux	Débit	Crédit	
905 Charges entretien recuperables		20.481,81			6.349,36		615,70
01 CHARGES COMMUNES GENERALES	365/365	20.481,81	31	100	6.349,36		615,70
905 Charges entretien recuperables		12.593,85			3.904,09		455,24
02 CHARGES GRILLE A	365/365	12.593,85	31	100	3.904,09		455,24
905 Charges entretien recuperables		4.635,76			185,43		21,37
03 CHARGES GRILLE B	365/365	4.635,76	4	100	185,43		21,37
Total des provisions appelées						9.240,00	
Totaux		37.711,42			10.438,88	9 240,00	1.092,31

Solde en notre faveur en Euros.	1 198,88
---------------------------------	----------

La nouvelle provision de charges s'élèvera à 2.500,00 Euros..

Ce solde sera repris sur votre prochain avis d'échéance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REGULARISATION DES CHARGES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présence du 01/01/2017 au 31/12/2017

Immeuble : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
75019 PARIS

Gestionnaire : MME Gisèle GUELLA 0142272782

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

Paris, le 03/07/2019

Madame, Monsieur,

Page 1 / 1

Veillez trouver ci-joint le détail de la régularisation des charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Porte	Type de lot
43	1				Local Cial

Propriétaire	222 THOMAS
Référence	G.0265.00001

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017		Dépenses récupérables	Tantièmes		Votre quote-part		Dont TVA
Rubriques de charges	Prorata		Individuels	Généraux	Débit	Crédit	
905 Charges entretien recuperables		23.072,16			7.152,37		736,00
01 CHARGES COMMUNES GENERALES	365/365	23.072,16	31	100	7.152,37		736,00
905 Charges entretien recuperables		6.970,53			2.160,86		263,52
02 CHARGES GRILLE A	365/365	6.970,53	31	100	2.160,86		263,52
905 Charges entretien recuperables		5.612,20			224,49		28,42
03 CHARGES GRILLE B	365/365	5.612,20	4	100	224,49		28,42
Total des provisions appelées						9.144,00	
Totaux		35.654,89			9.537,72	9 144,00	1.027,94

Solde en notre faveur en Euros.	393,72
---------------------------------	--------

La nouvelle provision de charges s'élèvera à 2.310,00 Euros..

Ce solde sera repris sur votre prochain avis d'échéance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

REVISION DE LOYER

Référence : G.0265.00001
Lot : 00043
Adresse du bien : 218/222 BLD DE LA VILLETTE
2 A 8 RUE TANGER
75019 PARIS
Responsable : MME Gisèle GUELLA / 0142272782

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

Paris, le 12/06/2019

Madame, Monsieur,

Conformément à votre engagement, nous vous informons de l'indexation de loyer.

Date de révision : 15/06/2019
Prochaine révision : 15/06/2020

Ancienne valeur de l'indice : 1.667,00
Nouvelle valeur de l'indice : 1.703,00

Coefficient d'augmentation appliqué : $\frac{1.703,00}{1.667,00} = 1,0216$ soit 2,16 %

Le prochain avis d'échéance tiendra compte des révisions suivantes :

Rubrique	Ancien Montant	Révision	Montant référence	Nouveau Montant	Rappel
1 Loyer	153.833,89	3 322,15		157.156,04	584,11

Libellé du bail : COMMERC.9ANS Rev1 Rév(V)

Votre prochain appel de loyer se décomposera comme suit :
(sans tenir compte des éventuels prorata-temporis)

- Loyer	157.156,04
- Tva sur loyer et accessoires	33.091,21
- Provision sur charges	2.310,00
- Provision Taxe foncière HT	8.300,00
Montant Total	200.857,25

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Gérant

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TOUS CORPS D'ÉTAT

David Virseda

V/Réf: 13 RUE GASTON REBUFFAT
75019 PARIS

Réf:G.266/aub/OSTW17801

SCI THOMAS
c/o CABINET GERLOGE
2 RUE GOUNOD
75017 PARIS

N/Réf: FACTURE N°801/2018

Boran, le

26-avr.-18

Objet: Travaux électrique

Travaux réalisés sur le chantier cité en référence.

DESIGNATION		QTS	Prix unitaire	Prix HT
Tableau de protection: Fourniture et pose de 2 dispositifs de sécurité 2x63A type A et type AC Modification des branchements Vérification de l'ensemble des circuits Mise en service et essai	ens	1	290,00 €	290,00 €
2) Dépose et mise en décharge des radiateurs électriques				
Radiateur de marque THERMOR Baléares -2				
1 radiateur 1500W dans la chambre			280,00 €	280,00 €
1 radiateur 2000W dans le séjour		1	316,00 €	316,00 €
1 radiateur 1500W dans coin cuisine		1	280,00 €	280,00 €
1 sèche serviette dans la salle de bains		1	250,00 €	250,00 €
Raccordement et mise en service essai				
Salle de bains				
Déplacement de la ligne électrique chauffage et des interrupteurs				

PAYÉ le
14 JUN 2018
Par... 5018-252-1

SAISI le
14 JUN 2018
Par.....

B. R. 13.6.18.
lot. 431.

ÉLECTRICITÉ - BÂTIMENT - RÉNOVATION CHAUFFAGE - INTERPHONE - DIGICODE

11, rue Joseph et Joséphine Courtois - 60820 Boran sur Oise

Tél / Fax 01 39 37 93 85 - Virseda David : 06 10 80 88 66 - Virseda Vincent : 06 26 80 75 05

Virseda Gaël : 06 31 92 61 70

Mail : david.virseda@hotmail.fr

SARL au capital de 280 000 € - RM - N° Intracommunautaire FR 94499482677 - Siret 499 482 677 00014 - Code APE 4321A - Qualifelec N°40-04-08324-93-00
Assurance RC et Décennale N° 48305586 ALLIANZ MR HALY 19 place Omer Vallon 60500 CHANTILLY

" Pose de convecteur
trx elect. "

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TOUS CORPS D'ÉTAT

David Virseda

DESIGNATION		QTS	Prix unitaire	Prix HT
Prise pour ilot central: Passage du câble sous goulotte sur le mur ou encastrement derrière le placo Dépose d'une lame de parquet au sol Passage du câble sous fourreau Mise en place d'une prise au niveau de l'ilot central Repose du parquet Reprise au plâtre sur le mur	ens	1	92,00 €	92,00 €
4 heures de M.O		4	65,00 €	260,00 €

	MONTANT HT	1 768,00 €
	TVA 10%	176,80 €
	MONTANT TTC	1 944,80 €

A régler au plus tard le 15/05/18

en cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 0,12% par mois de retard

Paiement anticipé: 0%

TVA acquittée sur les encaissements

Pour frais de recouvrement prévu au douzième alinéa du I de l'article L.441-6 est fixé à 40€

ÉLECTRICITÉ – BÂTIMENT – RÉNOVATION CHAUFFAGE – INTERPHONE - DIGICODE

11, rue Joseph et Joséphine Courtois – 60820 Boran sur Oise

Tél /Fax 01 39 37 93 85 – Virseda David : 06 10 80 88 66 – Virseda Vincent : 06 26 80 75 05

Virseda Gaël : 06 31 92 61 70

Mail : david.virseda@hotmail.fr

SARL au capital de 280 000 € - RM – N° Intracommunautaire FR 94499482677 – Siret 499 482 677 00014 – Code APE 4321A – Qualifelec N°40-04-08324-93-00
Assurance RC et Décennale N° 48305586 ALLIANZ MR HALY 19 place Omer Vallon 60500 CHANTILLY

Thibault THOMAS 34 9

De: f.aubry [f.aubry@gerloge.fr]
Envoyé: jeudi 10 octobre 2019 17:08
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Cc: Ouafaa Delamotterouge
Objet: TR: 11-13 RUE GASTON REBUFFAT facture VIRSEDA 27/08/19 de 58.30 €
Pièces jointes: FACTURE N°1995-19 11-13 RUE GASTON REBUFFAT.pdf

Monsieur THOMAS bonjour

J'accuse bonne réception de votre courriel

Je vous prie de m'excuser je n'avais pas compris votre demande concernant la facture VIRSEDA

Je vous prie de trouver en pièce jointe la facture n° 1995/2019 établie par l'entreprise VIRSEDA pour un montant de 58.30 € TTC

Vous souhaitant bonne réception de la présente

Cordialement

Fabien AUBRY
Cabinet GERLOGE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TOUS CORPS D'ÉTAT

David Virseda

V/Réf: 11/13 RUE GASTON REBUFFAT
1/7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

SCI THOMAS
c/o CABINET GERLOGE
9 RUE DE LA BRUYERE
75009 PARIS

N/Réf: FACTURE N°1995/2019

Paris le, 27-août-19

Travaux à réaliser sur le chantier cité en référence.

DESIGNATION	QTS	Prix unitaire	Prix HT
Suite à votre demande d'intervention Fourniture et remplacement du détecteur de fumée (détecteur garantie 1 an et pile garantie 10 ans) dans la cage d'escalier			
1 détecteur	1	53,00 €	53,00 €

MONTANT HT	53,00 €
TVA 10%	5,30 €
MONTANT TTC	58,30 €

A régler au plus tard le 15/09/2019

en cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 0,12% par mois de retard

Païement anticipé: 0%

TVA acquittée sur les encaissements

Pour frais de recouvrement prévu au douzième alinéa du I de l'article L.441-6 est fixé à 40€

ADRESSE DE FACTURATION

22 RUE DE LA MAIRIE
95820 BRUYERES SUR OISE

ÉLECTRICITÉ – BÂTIMENT – RÉNOVATION CHAUFFAGE – INTERPHONE – DIGICODE

209 Avenue Gambetta 75020 PARIS

Tél : 01 39 37 93 85 – Virseda David : 06 10 80 88 66 – Virseda Vincent : 06 26 80 75 05

Virseda Gaël : 06 31 92 61 70

Mail : david.virseda@hotmail.fr

Sarl.virseda@gmail.com

SARL au capital de 280 000 € - RM – N° intracommunautaire FR 94499482677 – Siret 499 482 677 00022 – Code APE 4321A – Qualifelec N°40-04-08324-93-00
Assurance RC et Décennale N° 48305586 ALLIANZ MR HALY 19 place Omer Vallon 60500 CHANTILLY